



**HAL**  
open science

# Voltaire et la Réforme : (qu'est-ce) qui préside aux destins de l'Allemagne ?

Myrtille Méricam-Bourdet

► **To cite this version:**

Myrtille Méricam-Bourdet. Voltaire et la Réforme : (qu'est-ce) qui préside aux destins de l'Allemagne ?. Revue Voltaire, 2019, 19, pp.33-47. hal-04078398

**HAL Id: hal-04078398**

**<https://hal.science/hal-04078398v1>**

Submitted on 29 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

VOLTAIRE FACE À LA RÉFORME :  
(QU'EST-CE) QUI PRÉSIDE AUX DESTINS DE L'ALLEMAGNE ?

*Myrtille Méricam-Bourdet*  
*Université de Lyon (Lyon 2 – IHRIM UMR 5317)*

Parmi les grands fils directeurs qui organisent la composition de l'histoire universelle<sup>1</sup> qu'est l'*Essai sur les mœurs*, les démêlés entre la papauté et l'Empire constituent certainement l'un des prismes essentiels par le biais duquel Voltaire envisage cette entité aux contours mal définis qu'est « l'Allemagne ». Outre la longue durée de ce conflit qui occupe tout le Moyen Âge, l'extension géographique de l'Empire, en particulier du côté italien, rend les souverains germaniques omniprésents, y compris dans des chapitres qui, à première vue, ne les concernent pas. Le phénomène est évidemment plus que banal dans une histoire qui, quoi qu'en dise Voltaire, se fonde d'abord sur des problèmes d'établissement et d'affermissement de la puissance temporelle des princes et des ecclésiastiques, et par conséquent sur les conflits qui en résultent. Dans tous les cas, le point de vue adopté par l'historien est univoque : les papes y sont considérés selon une perspective strictement temporelle qui en fait des souverains *presque* comme les autres<sup>2</sup>, perspective que Voltaire emprunte d'ailleurs largement à l'historiographie critique d'inspiration protestante, telle qu'elle se lit par exemple dans l'*Histoire des papes* de François Bruys<sup>3</sup>. Cette perspective est d'autant plus intéressante qu'elle informe, sans surprise, la façon

- 1 Rappelons que tel est le titre sous lequel paraissent pour la première fois quelques chapitres choisis dans le *Mercure de France* en 1745-1746 (voir par exemple la livraison de septembre 1745, p. 3, « Suite de l'histoire universelle de M. de Voltaire historiographe du roi »), ainsi que les premières versions, d'abord piratée (*Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne, jusques à Charlequint par Mr. de Voltaire*, La Haye, Jean Neaulme, 1753, 2 vol.) puis cautionnées par Voltaire (*Essai sur l'histoire universelle depuis Charlemagne, attribué à Mr de Voltaire*, Basle [Dresde, Walther], 1754 ; *Histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*, Colmar, Fontaine, 1754).
- 2 Voir sur ce point Myrtille Méricam-Bourdet, « “Un coin du voile fut levé...” : la politique des papes dans l'*Essai sur les mœurs* », dans J. Herman, K. Peeters et P. Pelckmans (dir.), *Les Philosophes et leurs papes*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2009, p. 145-157.
- 3 François Bruys, *Histoire des papes, depuis saint Pierre jusqu'à Benoît XIII inclusivement*, [La Haye], [s.n.], 1732-1734, 5 vol. Sur cette source et son usage, voir Gianluigi Goggi, « Voltaire et l'*Histoire des papes* de F. Bruys », dans O. Ferret, G. Goggi, C. Volpilhac-Augier (dir.), *Copier/ Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, Pise, Éditions PLUS, 2007, p. 31-51.

dont Voltaire envisage les conflits religieux internes à l'Empire, de la naissance du luthéranisme et des différents courants anabaptistes jusqu'aux guerres intestines entre catholiques et luthériens qui en résultent et qui atteignent leur acmé durant la guerre de Trente Ans : si le problème de la tolérance religieuse y est présent, la lecture qu'en donne Voltaire valorise d'abord et surtout l'affermissement d'un pouvoir temporel fort qui devient celui de l'empereur<sup>4</sup>.

34 Plusieurs partis pris méthodologiques s'offrent à nous pour juger du traitement voltairien de ces épisodes : la question de l'originalité factuelle et interprétative de détail nécessite une comparaison fine entre le « récit » voltairien et les sources sur lesquelles il s'appuie, et se trouve largement déblayée par les notes explicatives fournies par l'édition critique de l'*Essai sur les mœurs*, et des *Annales de l'Empire* dans les *Cœuvres complètes*<sup>5</sup>, en grande partie due à Gérard Laudin pour les chapitres qui nous intéressent. Mais cette originalité doit aussi s'estimer à l'échelle des œuvres elles-mêmes, et au regard de la logique d'ensemble à laquelle elles obéissent. À l'échelle de l'*Essai sur les mœurs*, les guerres civiles allemandes ne sont qu'une énième version des conséquences politiques et sociales nées de l'émergence d'un nouveau courant religieux, comme l'historien les a déjà observées avec l'Islam ou, pour prendre un exemple comparable, avec les sectes qui, préfigurant le protestantisme, ont essaimé au XI<sup>e</sup> siècle dans le Languedoc<sup>6</sup>. L'Empire lui-même a vu naître à ses marges de tels courants réformateurs au début du XV<sup>e</sup> siècle, avec Jean Hus et Jérôme de Prague<sup>7</sup>, dont l'exemple constitue un précédent auquel Voltaire ne manque pas de se référer lorsqu'il évoque Luther. Enfin, il faut aussi tenir compte des convergences mais aussi des divergences qui existent entre le cheminement des *Annales* et celui de l'*Essai sur les mœurs*, le travail spécifique des *Annales*, rédigées en 1753, ayant permis d'enrichir celui de l'*Essai*, sur lequel Voltaire travaille depuis les années 1740 et qu'il reprend notamment entre 1754 et 1756. On observera ici comment l'historien, en mettant au jour les motivations des uns et des autres, juge avec distance le rôle qu'ont joué, comme en dépit ou au-delà d'eux-mêmes, bien des « acteurs » de l'histoire.

4 Sur cette valorisation de la réduction de toutes les forces centrifuges, aussi bien dans l'histoire de France que dans celle de l'Allemagne, voir Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC, n° 2 (2012), chap. 7, notamment p. 167-171.

5 Voir OCV, t. 44A, t. 44B et t. 44C (2019).

6 Voir, dans l'*Essai sur les mœurs*, le chap. 62 de l'édition définitive (OCV, t. 23 [2010]).

7 Voir *ibid.*, chap. 73.

Comme on pouvait s'y attendre, le mouvement réformateur amorcé par Luther fait l'objet d'un traitement singularisé au sein de l'*Essai*, quand il se trouvait *de facto* au sein des *Annales de l'Empire* pris dans un fil narratif continu, dans lequel les différents empereurs germaniques jouaient en apparence le premier rôle. Cette mise en évidence n'est pas sans ambiguïté : Voltaire refuse toute intentionnalité profonde à des protestations dont les conséquences ont été d'une telle importance pour l'Europe : « On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière<sup>8</sup>. » Si cette idée d'une progression se trouvait aussi chez Bossuet ou chez de Thou<sup>9</sup>, elle ne recèle peut-être pas le même sens que chez Voltaire, qui, en déniait ainsi à Luther tout dessein d'envergure, minimise aussi son importance historique – ce qui n'est pas sans le rapprocher de l'intention de Bossuet. En dépit du rôle mythique que paraissent jouer certains grands hommes dans l'histoire<sup>10</sup>, force est de constater que bien des remarques de Voltaire soulignent au contraire comment les événements et les circonstances mènent les hommes, et les mènent souvent en dépit d'eux-mêmes. « Si l'on avait dit alors à Luther qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru. Il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes, et dans presque toutes les affaires<sup>11</sup>. » Dans cette optique, Voltaire reprend largement l'idée, présente dans ses sources, de la dégénérescence d'un conflit propre au catholicisme, et de la rivalité entre dominicains et augustins pour la vente des indulgences. Ce motif, qui donne lieu à une dévalorisation hypocoristique comique – « quand on eut donné aux dominicains cette ferme [*i.e.* la vente des indulgences] en Allemagne, les augustins, qui en avaient été longtemps en possession, furent jaloux ; et ce petit intérêt de moines dans un coin de Saxe produisit plus de cent ans de discordes,

8 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 418.

9 Jacques-Bénigne Bossuet, *Histoire des variations des Églises protestantes* [1688], Paris, Desprez et Dessart, 1730, 4 vol. : par exemple, sur l'absence d'envergure initiale des protestations : livre I, §2 « La réformation qu'on désirait ne regardait que la discipline et non pas la foi » (t. I, p. 4) ; sur la façon dont Luther a sans cesse fait progresser ses revendications au coup par coup : livre I, §6 Luther « était trop ardent pour se renfermer dans ces bornes : des abus il passa bientôt à la chose même. Il avançait par degrés [...] Cependant une matière le menait à l'autre. Comme celle de la justification et de l'efficace des sacrements touchait de près à celle des indulgences, Luther se jeta sur ces deux articles, et cette dispute devint bientôt la plus importante » (*ibid.*, p. 8-9). Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, Londres [Paris], [s.n.], 1734, 16 vol. : « Alors parut le célèbre Martin Luther [...] qui ayant d'abord réfuté les discours des prédicateurs, traita ensuite de superstition le système des indulgences [...] sur quoi les esprits s'étant échauffés dans l'ardeur des disputes, Luther en vint jusqu'à examiner la doctrine établie dans l'Église » (livre I, t. I, p. 23).

10 Sur le rôle que Voltaire accorde à certains « grands hommes » dans l'histoire, tels Louis XIV ou Pierre le Grand, voir M. Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire*, op. cit., chap. 5, et n. 1 p. 113 pour des références bibliographiques complémentaires.

11 *Essai sur les mœurs*, OCV, t. 25 (2012), p. 416.

de fureurs et d'infortunes chez trente nations<sup>12</sup> » –, permet évidemment à l'historien de faire saillir la mesquinerie des premiers motifs sur le fond d'un anticléricalisme dont il est coutumier, ainsi que la disproportion des causes et des effets qui renvoie à nouveau à l'illusoire maîtrise des événements par les hommes. Lors d'une première phase de rédaction de ce passage – dont témoigne la version présente dans un manuscrit de l'*Essai* (MSP) que Voltaire a confié en 1753 à l'Électeur palatin, et dont le texte est strictement identique sur ce point à celui des *Annales de l'Empire*<sup>13</sup> –, Voltaire avait employé la métaphore de l'étincelle (« voici la première étincelle qui embrasa l'Europe », etc.) qui était révélatrice de ce jeu du concours des circonstances qui emmène les hommes bien loin de leurs intentions premières. La métaphore fut finalement abandonnée dans l'*Essai* à partir de l'édition de 1756 au profit de la formulation familière citée ci-dessus qui déconsidère l'ensemble.

36

Sans que l'idée de critique et de libération générale ait présidé à « cette grande révolution dans l'esprit humain<sup>14</sup> » et à l'action de Luther, ce sont donc des motifs strictement économiques – également soulignés par ses sources – que Voltaire met au premier plan : « On sentait assez que les hommes puissants ne se réforment pas. C'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser<sup>15</sup> ». Si cette explication économique est davantage développée dans l'*Essai sur les mœurs* que dans les *Annales de l'Empire*, elle relève toutefois du même principe d'explication par des motifs strictement temporels, et politiques au sens large, que mettra également très largement en avant le schéma interprétatif des *Annales*, bien qu'il se centre davantage sur la question des guerres civiles et du conflit politique entre princes de différentes confessions, et contre l'empereur.

En dépit de la singularité du personnage de Luther, on notera enfin un dernier élément de contextualisation générale qui contribue à minimiser son rôle au sein du déroulement historique. Comme le souligne l'étude générale que Graham Gargett a consacrée au protestantisme dans la pensée de Voltaire<sup>16</sup>, le mouvement réformateur trouve d'après Voltaire ses origines dans le passé, et le chapitre 128 de l'*Essai* consacré à Luther doit être rapproché du chapitre 73 où

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 411-412.

<sup>13</sup> Voir *ibid.*, p. 411, variante MSP : « voici la première étincelle qui embrasa l'Europe » ; *Annales de l'Empire*, Basle, Decker, 1753, 2 vol., t. II, année 1518, p. 133.

<sup>14</sup> *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 413. Voir aussi *Annales de l'Empire* (t. II, année 1519, p. 135) : « il prépare sans le savoir la plus grande révolution qui se soit faite en Europe dans la religion depuis l'extinction du paganisme ».

<sup>15</sup> *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 418.

<sup>16</sup> Graham Gargett, *Voltaire and protestantism*, SVEC, n° 188 (1980). Voir aussi Daniel Ligou, « Recherches sur Voltaire et le luthéranisme allemand », dans Peter Brockmeier, Roland Desné et Jürgen Voss (dir.), *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979, p. 269-281.

étaient évoqués les hérétiques Jean Hus, Jérôme de Prague, et surtout l'Anglais John Wycliffe. Ce dernier, comme Luther deux siècles après, « déchira le voile<sup>17</sup> » de l'ignorance, qui prospérait dans les terres germaniques et leurs marches. Les notations relatives à Luther font entendre une même critique non dénuée de sarcasmes contre l'arriération des peuples, malheureusement commune à l'Europe, mais particulièrement installée dans certaines contrées reculées : la Bohême était ainsi un « pays naguère barbare, qui de l'ignorance la plus grossière commençait à passer à cette autre espèce d'ignorance qu'on appelait alors *érudition*<sup>18</sup> », quand la Westphalie « était alors la patrie de la stupidité<sup>19</sup> ».

Sur ce fond, et conformément à une interprétation générale que Voltaire renforcera encore en 1763 dans son opuscule des *Remarques pour servir de supplément à l'Essay sur l'histoire générale*<sup>20</sup> qui souligne les progrès de l'esprit humain mais aussi le règne général de « l'opinion », dangereux tant que cette opinion n'a pas été éclairée, Voltaire souligne l'ambiguïté profonde de celui qui a justement contribué à « lever le voile ». « L'étincelle » de départ se joue sur fond de crédulité générale, dont témoigne la rivalité entre dominicains et augustins pour les prérogatives de la vente des indulgences : « Les prédicateurs disaient hautement en chaire, que *quand on aurait violé la sainte Vierge, on serait absous en achetant des indulgences*, et le peuple écoutait ces paroles avec dévotion<sup>21</sup> ». Voltaire remarque à dessein, dans un ajout de 1761 à ce chapitre 127 consacré au temps de Léon X, le rôle primordial joué par la naissance des lettres et de l'imprimerie en Allemagne, et renforce cette opposition entre stupidité générale apparente, surtout par comparaison avec d'autres contrées où règnent des princes plus cultivés, et révolution inédite :

La naissance des lettres dans une partie de l'Allemagne, à Londres, et ensuite à Paris, à la faveur de l'imprimerie perfectionnée, commença la ruine de la monarchie spirituelle. Des hommes de la basse Allemagne, que l'Italie traitait

17 *Essai sur les mœurs*, chap. 73, OCV, t. 24 (2011), p. 86 (voir aussi chap. 128, OCV, t. 25 [2012], p. 417 : « Un coin du voile fut levé »).

18 *Ibid.*, p. 89.

19 *Essai sur les mœurs*, chap. 132, OCV, t. 26A (2013), p. 16.

20 *Remarques pour servir de supplément à l'Essay sur l'histoire générale*, [Genève, Cramer], 1763.

21 *Essai sur les mœurs*, chap. 127, OCV, t. 25 (2012), p. 411. Dans une version antérieure du chapitre conservée dans le manuscrit palatin, Voltaire commentait juste avant cette vente par un rapprochement sarcastique avec les superstitions orientales : « Une pareille vente publique est aujourd'hui un de ces ridicules qui ne tomberaient pas dans la tête la moins sensée, mais alors on n'en était pas plus surpris qu'on ne l'est dans l'orient de voir des bonzes et des talapains vendre pour la plus vile monnaie la rémission de tous les péchés » (*ibid.*, p. 410, variante l. 240-241).

toujours de barbares, furent les premiers qui accoutumèrent les esprits à mépriser ce qu'on révérait<sup>22</sup>.

Le passage fait notamment référence au rôle joué par les *Epistolae obscurorum virorum*<sup>23</sup> (1515-1517), dont certaines éditions sont probablement dues à l'humaniste von Hutten, que Voltaire compare à Rabelais dans une lettre de 1760 adressée au pasteur Élie Bertrand<sup>24</sup> :

Les auteurs des *Lettres des hommes obscurs* firent rire l'Allemagne aux dépens des Italiens, qui jusque-là ne les avaient pas crus capables d'être de bons plaisants ; ils le furent pourtant ; et le ridicule prépara en effet la révolution la plus sérieuse<sup>25</sup>.

38

La mise en relation dans l'*Essai* de von Hutten avec Érasme, et la comparaison simultanée avec Rabelais dans la correspondance – qui trouvera d'autres échos dans la *Conversation de Lucien, Érasme, et Rabelais dans les Champs-Élysées* (1765) – souligne tout à la fois l'ironie de l'histoire d'une critique sévère de l'Église faite par l'un de ses membres (et en cela Voltaire ne sera jamais l'un d'eux!), et son appréciation ambiguë d'un texte dont il reconnaît l'efficacité tout en dénonçant implicitement la grossièreté des temps dont il se ressent.

Comme dans les *Annales de l'Empire*, l'état de la rédaction antérieur à l'édition de 1756 soulignait les origines très modestes de Luther (« fils d'un forgeron<sup>26</sup> »), phénomène récurrent dans ces chapitres consacrés à la naissance des hérésies protestantes : Luther trouve en la personne des prophètes anabaptistes tels que Jean de Leyde (ou Jan Beukels), « garçon tailleur<sup>27</sup> », des congénères aussi peu recommandables. Si cette mention peut être interprétée comme une volonté de discréditer le personnage<sup>28</sup>, nous serions davantage encline à y voir, comme souvent, un mouvement de dérision général qui indique aussi comment l'homme le plus modeste a pu, sans y penser, renverser l'édifice patiemment élaboré par les plus grands papes. Évidemment, on pourrait aussi relever les sarcasmes et les doutes face à l'éducation de Luther (« on ne peut, sans rire de pitié, lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires, et surtout le

22 *Ibid.*, p. 408.

23 Voir BV916, Londres, H. Clements, 1742.

24 D8720, 22 janvier 1760 : « À propos je me suis mis à lire *Litteras obscurorum virorum* que je n'avais daigné jamais regarder par préjugé contre le siècle de barbarie où elles furent faites. Je suis émerveillé. Cela vaut mieux que Rabelais. C'est dommage que notre sainte Église romaine y soit tournée en ridicule, mais quelle naïveté ! quelle bonne plaisanterie ! Je pouffe de rire ».

25 *Essai sur les mœurs*, chap. 127, OCV, t. 25 (2012), p. 408-409.

26 *Ibid.*, p. 413, variante l. 1-3 ; *Annales de l'Empire*, t. II, p. 133.

27 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 132, OCV, t. 26A (2013), p. 17.

28 Voir Renate Stauf, *Justus Möser Konzept einer deutschen Nationalidentität*, Tübingen, Niemeyer, 1991, chap. « Möser als Verteidiger », p. 71-78.

pape<sup>29</sup> »), mais il faut les interpréter, comme le commente explicitement Voltaire, au sein d'un discrédit général pour une période jugée à la lumière du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. Luther avec ces bassesses d'un style barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine<sup>30</sup>. » Le paradoxe ainsi désigné s'explique par les motifs politiques qui président selon Voltaire à ce renversement religieux du côté des princes, qui choisissent le barbare Luther pour mieux secouer le joug romain, mais aussi par la crédulité humaine du côté des peuples, prompte à faire confiance au premier nouveau guide qui se présente. En témoigne l'abolition des messes privées, qui est obtenue par Luther en faisant accroire au peuple que le diable lui-même « lui avait reproché de dire la messe et de consacrer », « que c'était une idolâtrie ». « Manière, qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudissements<sup>31</sup> », mais qui présente Luther comme un bon manipulateur de superstitions faisant jeu égal avec bien des catholiques.

#### L'ESSAIMAGE DU LUTHÉRANISME

Comme nous l'avons établi, ce portrait relativement peu flatteur de Luther ne doit pas étonner dans un contexte général de dévalorisation de la grossièreté des temps, d'autant que Voltaire jette un regard sans fard sur les mécanismes de séduction employés par les uns et par les autres. Ainsi, Luther « n'avait [à ses débuts] pas encore de doctrine ferme et arrêtée. Mais qui jamais en a eu<sup>32</sup> ? » Personne, sans doute, tant les jeux des rapports de forces dictent aux protagonistes leur conduite, comme lors du fameux épisode où Luther, Melanchthon et Martin Bucer, « embarrassés » par la demande de remariage de Philippe de Hesse, l'autorisent à prendre une seconde épouse tout en ayant conservé la première. L'épisode est titré « Le luthéranisme se signale en permettant la polygamie » dans les *Annales de l'Empire*, et Voltaire conclut sarcastiquement que « cet exemple n'a pas été suivi ; la difficulté d'avoir deux femmes chez soi étant plus grande que le dégoût d'en avoir une seule<sup>33</sup> ». Chacun ayant ses raisons, Voltaire lui-même tempérera de façon notoire ce trait d'esprit dans l'édition de 1756 de l'*Essai sur les mœurs*, en reconnaissant plus sérieusement qu'« Il est des cas où l'intérêt même des familles, et surtout

29 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 427.

30 *Ibid.*, p. 427-428.

31 *Ibid.*, p. 435.

32 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1518, p. 134.

33 *Ibid.*, année 1540, p. 190.



l'intérêt de l'État, demandent qu'on épouse une seconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier nécessaire<sup>34</sup> ».

40 Cette évaluation du personnage de Luther et de ses actes doit aussi se faire au regard du reste du récit des événements religieux qui bouleversent l'Allemagne du xvi<sup>e</sup> siècle. S'il distingue bien les mouvements religieux dans des chapitres séparés, Voltaire met néanmoins implicitement en relation la progression des idées de Luther en Allemagne et les sectes anabaptistes dont il retrace à grands traits les « scènes plus tragiques<sup>35</sup> » auxquelles elles donnèrent lieu. L'attitude de Voltaire vis-à-vis des anabaptistes est d'autant plus distanciée que ces meneurs se prétendent inspirés, et ne s'inscrivent donc *a priori* pas dans le schéma rassurant – parce que rationnel et en un sens raisonnable – de l'intérêt, qu'il soit économique ou politique. C'est aussi certainement pourquoi la présentation qu'en fait Voltaire révoque la possibilité d'un « enthousiasme » authentique, du moins pour les meneurs : ces « fanatiques », parce que prêts à « faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile », « se servirent de quelques passages de l'Écriture, qui insinuent qu'on n'est point disciple de Christ sans être inspiré ; ils prétendirent l'être<sup>36</sup> ». Force est de constater que le martyr subi par ces chefs anabaptistes et par ceux qui les suivent interroge : quand les *Annales de l'Empire* semblaient reconnaître la réalité de cet enthousiasme pour certains, tout en dénonçant l'apostasie – et donc la stratégie – d'un chef tel que Thomas Müntzer, l'*Essai sur les mœurs* condense le récit pour ne plus évoquer le problème<sup>37</sup>. Le récit, revu pour l'édition de 1756, revient sur la reconnaissance première de la légitimité de certaines revendications<sup>38</sup> pour dénoncer la dangerosité de leur mise en pratique dans une société que Voltaire ne peut évidemment reconnaître comme parfaitement égalitaire : « Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que si les

34 *Essai sur les mœurs*, chap. 130, OCV, t. 26A (2013), p. 7.

35 Voir *ibid.*, p. 10.

36 *Ibid.*, p. 11-12. Nous soulignons.

37 Voir *Annales de l'Empire*, t. II, année 1525, p. 154-155 : « Muncer et Storck conduisent l'armée en qualité de prophètes. Le vieux Frédéric électeur de Saxe leur livre une sanglante bataille près de Franchusen dans le comté de Mansfeld. En vain les deux prophètes entonnent des cantiques au nom du Seigneur. Ces fanatiques sont entièrement défaits. Muncer pris après la bataille est condamné à perdre la tête. Il abjura sa secte avant de mourir. Il n'avait point été enthousiaste, il avait conduit ceux qui l'étaient. Mais son disciple Fiffer condamné comme lui mourut persuadé ». Cf. *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 14 : « Muncer, qui avait voulu s'ériger en Mahomet, périt à Mulhausen sur l'échafaud ».

38 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 12, variante du manuscrit palatin (ms<sup>p</sup>) : « Il faut convenir que les demandes faites par les anabaptistes et rédigées par écrit au nom des hommes qui cultivent la terre étaient toutes très justes, mais c'était déchaîner des ours, en faisant en leur nom un manifeste raisonnable ». Cf. *Annales de l'Empire*, t. II, année 1525 : « Luther avait commencé par mettre dans son parti les princes ; Muncer met dans le sien les habitants de la campagne. Il les flatte et les anime par cette idée d'égalité, loi primitive de la nature, que la force et les conventions ont détruite » (p. 153).

papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. [...] Ils réclamaient les droits du genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces<sup>39</sup>. » Par cet ultime renversement, Voltaire souligne enfin – et c'est peut-être ce qui l'emporte dans l'esprit du lecteur – l'importance et la violence des exactions commises, qui rend problématique toute légitimité.

Ces soulèvements paysans, dont Voltaire met par ailleurs en avant la portée sociale en rappelant leurs revendications, sont aussi rattachés dans l'*Essai sur les mœurs* à la crise religieuse ouverte par Luther – ce qui n'était pas le cas dans les *Annales* :

Luther, qui n'avait point eu de part à ces emportements, mais qui en était pourtant malgré lui le premier principe, puisque le premier il avait franchi la barrière de la soumission, ne perdit rien de son crédit, et n'en fut pas moins le prophète de sa patrie<sup>40</sup>.

La lecture quelque peu ironique que l'on pourrait être tenté de faire de ce commentaire final doit être tempérée par la comparaison avec ses sources : à la différence de l'*Histoire ecclésiastique* de Claude Fleury<sup>41</sup>, Voltaire ne s'appesantit en effet pas sur les hésitations de Luther, entre soutien et répression. Là encore, la réserve à l'égard des excès de cette révolution possible le retient sans doute de condamner Luther, qui a choisi le parti des princes pour appuyer ses idées. Pour distancée qu'elle soit, la lecture voltairienne n'est peut-être pas si univoquement négative, et elle demande en tout cas à être appréciée par rapport au regard d'ensemble que l'historien jette sur les différents mouvements réformateurs – au sens large – qui ont secoué l'Allemagne au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### UNE RÉVOLUTION POLITIQUE

Le tableau ne serait pas complet s'il ne tenait compte des répercussions politiques de ce schisme religieux, ou plutôt des interactions entre les velléités d'indépendance de pensée introduites par Luther et les rapports de forces mouvants au sein de l'Empire germanique. La réforme luthérienne se heurte évidemment de front au rêve d'unité impériale catholique de Charles Quint, tout en bénéficiant, selon la même logique politique, du soutien de princes comme Frédéric de Saxe, dont Voltaire souligne dans les *Annales de l'Empire* les motivations et surtout les intérêts économiques : « Ce prince avait, dit-on, assez de religion pour être chrétien, assez de raison pour voir les abus, beaucoup

<sup>39</sup> *Essai sur les mœurs*, chap. 131, OCV, t. 26A (2013), p. 12-13.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>41</sup> Claude Fleury, *Histoire ecclésiastique*, La Haye [Bruxelles], Moetjens [Fricx], 1692-1693, livre 130, §10.

d'envie de les réformer, et beaucoup plus peut-être encore d'entrer en partage des biens immenses que le clergé possédait dans la Saxe<sup>42</sup>. » Si le rôle de l'électeur se trouve mis en valeur dans toutes les sources de Voltaire<sup>43</sup>, la façon dont il souligne sa fonction de catalyseur est cependant singulière : pour que s'opère cette scission entre courants religieux, « il ne fallait qu'un prince qui animât les peuples<sup>44</sup> », en protégeant Luther. Cette protection modifie largement la suite des événements, dont le cours aurait pu être similaire à ce qui s'était passé pour Jean Hus, cité à comparaître en 1414 devant le pape Jean XXIII au concile de Constance : « À peine fut-il arrivé qu'on l'emprisonna ; et on instruisit son procès en même temps que celui du pape<sup>45</sup> ». On sait comment « l'empereur [Sigismond], malgré la foi du sauf-conduit [qu'il lui avait accordé], ordonna à l'électeur palatin de le faire traîner au supplice<sup>46</sup> ». Dans le cas de Luther, l'opposition décidée de l'électeur à l'empereur modère la répression de ce dernier, et l'historien se montre tout particulièrement attentif à interpréter, derrière les actes apparents, la réalité des rapports de forces et des intentions de chacun.

Il note ainsi, au-delà de prises de position en apparence fermes de Charles Quint, la façon dont l'empereur compose avec les différents partis, et notamment avec la papauté, à laquelle il se doit de donner des gages. Voltaire remarque de manière presque comique, et volontairement provocante, la tranquillité dont bénéficie Luther à l'issue de la diète de Worms, précisément grâce aux ordres de Charles Quint : « on le laisse paisiblement retourner en Saxe détruire la religion romaine.<sup>47</sup> » Quelques jours après, pour satisfaire en apparence la papauté,

l'empereur donne un édit contre Luther absent, et ordonne sous peine de désobéissance à tout prince et État de l'empire d'emprisonner Luther et ses adhérents. Cet ordre était contre le duc de Saxe. On savait bien qu'il n'obéirait pas. Mais l'empereur qui s'unissait avec le pape Léon X contre François I<sup>er</sup> voulait paraître catholique<sup>48</sup>.

Le récit des conflits qui s'ensuivent jusqu'à la guerre de Trente Ans insiste sur la dimension politique, c'est-à-dire aussi stratégique, des positionnements adoptés par les uns et par les autres, et qui pour les empereurs successifs répondent

<sup>42</sup> *Annales de l'Empire*, t. II, année 1518, p. 135.

<sup>43</sup> Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 128, *OCV*, t. 25 (2012), p. 419, n. 17, qui s'appuie sur Moreri, Barre, Maimbourg ou encore Varillas.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 419.

<sup>45</sup> *Essai sur les mœurs*, chap. 73, *OCV*, t. 24 (2011), p. 91-92.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>47</sup> *Annales de l'Empire*, t. II, année 1521, p. 143.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 143-144.

aux nécessités de maintenir un équilibre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. S'il synthétise évidemment de manière radicale le détail des événements par rapport à ses sources, Voltaire fait sans cesse apparaître comment la menace turque infléchit les velléités de répression du parti protestant par l'empereur, ou par le roi de Bohême et de Hongrie. On n'en donnera pour exemple qu'un court passage de l'année 1529, au moment où Voltaire évoque exclusivement les affaires germaniques, au sein d'un « chapitre » qui s'attache en fait à détailler, aire géographique après aire géographique, les enjeux qui expliquent le comportement de chaque puissant :

[1529.] Ferdinand assemble la diète de Spire, où les luthériens prennent le nom de protestants parce que la Saxe, la Hesse, le Lunebourg, Anhalt, quatorze villes impériales, protestent contre l'édit de Ferdinand et appellent au futur concile. Ferdinand laisse croire et faire aux protestants tout ce qu'ils veulent. Il le fallait bien. Soliman qui n'avait point de dispute de religion à apaiser, voulait toujours donner la couronne de Hongrie à ce Jean Zapoli, vaïvode de Transylvanie, concurrent de Ferdinand, et ce royaume devait être tributaire des Turcs<sup>49</sup>.

La même logique préside aux *interim* promulgués par Charles Quint<sup>50</sup>. Dans le parti adverse, Voltaire remarque à l'inverse comment les motifs religieux servent de mot de ralliement, c'est-à-dire aussi de prétexte, à des réunions visant à défendre des intérêts politiques. Ainsi à propos de la ligue de Smalkalde qui se forme en 1531 entre les princes protestants :

Le zèle pour leur religion, et surtout la crainte de voir l'empire électif devenir une monarchie héréditaire, furent les motifs de cette ligue<sup>51</sup>.

Les princes et les villes avaient deux objets : leur religion, et la réduction de la puissance impériale dans des bornes étroites ; sans ce dernier article il n'y eût point eu de guerre civile<sup>52</sup>.

Les *Annales* retracent ainsi la suite des avancées et des reculades de l'empereur au gré des circonstances, et les réactions successives du parti protestant en fonction de l'autoritarisme ou de la clémence de l'empereur, et de la pression internationale. L'année 1532 aboutit à une situation œcuménique dont Voltaire a bien montré la logique :

<sup>49</sup> *Ibid.*, année 1529, p. 169.

<sup>50</sup> « Le 18 juillet, l'empereur publie à Ratisbonne ce qu'on appelle un *interim*, un *inhalt* ; c'est un édit par lequel chacun restera dans sa croyance en attendant mieux, sans troubler personne. Cet *interim* était nécessaire pour lever des troupes contre les Turcs. » (*Ibid.*, année 1541, p. 191).

<sup>51</sup> *Ibid.*, année 1530, p. 173.

<sup>52</sup> *Ibid.*, année 1531, p. 174.

1532. L'empereur inquieté par les protestants et menacé par les Turcs, étouffe pour quelque temps les troubles naissants en accordant dans la diète de Nuremberg au mois de juin, tout ce que les protestants demandent, abolition de toutes procédures contre eux, liberté entière jusqu'à la tenue d'un concile; il laisse même le droit de Ferdinand son frère indécis.

On ne pouvait se relâcher davantage. C'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence.

La condescendance de Charles anima les protestants à faire au-delà de leur devoir. Ils lui fournissent une armée contre Soliman, ils donnent cent cinquante mille florins par-delà les subsides ordinaires. [...] On voit une armée composée de plus de cent mille hommes, de nations différentes dans leurs mœurs, dans leur langage, dans leur culte, animées du même esprit marcher contre l'ennemi commun<sup>53</sup>.

44 La conclusion sur les décisions ultimes de Charles Quint à la veille de son abdication est sans équivoque : les compromis religieux imposés par les circonstances et le jeu des rapports de forces relèvent certes de la nécessité, mais face à la nécessité certains font parfois preuve d'une opiniâtreté hors de propos. En cédant, et en proclamant la paix d'Augsbourg, l'empereur fait ainsi preuve du bon sens qui fait de lui un « philosophe » :

Tandis qu'il se préparait à renoncer à tant d'États pour s'ensevelir dans un monastère, il assurait la liberté des protestants dans la diète d'Augsbourg; il leur abandonnait les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés; on changeait en leur faveur la formule du serment des conseillers de la chambre impériale; on ne devait plus jurer par les saints, mais seulement par les évangiles. Le vainqueur de Muhlberg cédait ainsi à la nécessité; et prêt d'aller vivre en moine, il agissait en philosophe<sup>54</sup>.

Se lit ici toute l'ambiguïté de l'appréciation, la « philosophie » consistant d'abord à ne pas s'opposer à des forces qui le dépassent largement. Mais n'est-ce pas une forme de sagesse que de se résigner, plutôt que de défendre une cause perdue en mettant l'Empire à feu et à sang? S'esquisse en creux une réflexion sur tout fanatisme, né du besoin de fléchir autrui selon son goût.

À mesure que le siècle avance, le motif religieux n'est plus reconnu que comme prétexte à l'opposition de partis de plus en plus soudés, que le souverain n'a pas la

53 *Ibid.*, année 1532, p. 174-175.

54 *Ibid.*, année 1555, p. 221-222.

puissance de contenir<sup>55</sup>. Le problème de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers, présenté par Voltaire comme « une suite du gouvernement féodal », met aux prises parti catholique et parti protestant qui, comme en France quelques années plus tôt, finissent par déchirer le pays pour défendre leurs intérêts politiques respectifs. La lecture que propose Voltaire de la guerre de Trente Ans met en exergue le rôle que joue la recherche de la liberté, Voltaire effectuant notamment un parallèle entre les revendications de la Hongrie, de la Bohême ou de l'Autriche, et les motifs qui ont présidé au soulèvement des Provinces-Unies contre les Espagnols<sup>56</sup>. On y retrouve donc les mêmes considérations qui ouvraient le chapitre évoquant les premiers troubles confessionnels de l'Allemagne face au pouvoir de Charles Quint : « les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, faisaient la guerre civile, et assemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéranisme<sup>57</sup>. »

La mise à mal par Ferdinand II de la paix de Passau (1552), qui avait accordé aux protestants une certaine liberté de culte, est par conséquent vue comme un moment-clé, au cours duquel l'empereur, de manière concrète, ordonne la restitution des biens ecclésiastiques passés aux mains des réformés ; c'est bien ce préjudice, tout à la fois spirituel, matériel mais aussi et surtout politique, qui pour Voltaire exacerbe le conflit. Ce trait, que l'auteur qualifie de despotique<sup>58</sup>, ravive surtout un conflit dont les dimensions européennes ont toujours été présentes, les princes protestants faisant notamment appel au roi de Suède. Mais la France catholique de Richelieu s'engage également à leurs côtés, comme du temps de François I<sup>er</sup> : « C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle », conclut Voltaire qui, pour forcer le trait du paradoxe, néglige cependant de mentionner les craintes des princes catholiques eux-

55 Voir *Essai sur les mœurs*, chap. 178, *OCV*, t. 26c (2015), p. 27-28 : « On vit précisément en Allemagne sous cet empereur [Rodolphe II], ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts de l'une ni de l'autre. La religion qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte ».

56 Voir *ibid.*, p. 32 : « Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. [...] L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande. » Sur la mise en exergue, par Voltaire, de la légitimité de cette revendication de liberté, en particulier dans l'histoire de la naissance des Provinces-Unies, voir M. Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire*, *op. cit.*, chap. 6, notamment p. 153-165.

57 *Essai sur les mœurs*, chap. 126, *OCV*, t. 25 (2012), p. 380.

58 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1629, p. 286 : « Ferdinand heureux partout croit enfin que le temps est venu de rendre la puissance impériale despotique et la religion catholique entièrement dominante » ; année 1630, p. 288 : « Ferdinand se voyait précisément dans le cas de Charles Quint au temps de la ligue de Smalkalde. Il fallait ou que tous les princes de l'Empire fussent entièrement soumis, ou qu'il succombât ».

mêmes à voir l'empereur devenir despotique<sup>59</sup>. La paix de Westphalie, qui met fin à la guerre en 1648, est enfin, quant à elle, décrite dans l'*Essai sur les mœurs* comme une pacification politique mettant un terme à des conflits relatifs à la puissance politique : « La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée<sup>60</sup>. »

46

Aux côtés de l'antienne selon laquelle « la force et la fortune ont toujours décidé de tout<sup>61</sup> », le traitement voltairien des conflits religieux qui ont mis à mal l'Allemagne durant les xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles permet de faire figurer une autre grande leçon qui en découle – que l'*Essai sur les mœurs* ne se prive pas d'illustrer à d'autres occasions : « la religion est la cause ou le prétexte<sup>62</sup> » des révolutions, puisque c'est l'une des voies par lesquelles s'exprime justement la force, mais de façon souterraine puisqu'elle agit d'abord comme « crédit », pour reprendre un terme de l'époque, c'est-à-dire comme emprise sur les esprits. Nous aurions évidemment pu évoquer d'autres corollaires de ce postulat qui met au premier plan le calcul politique et la défense de ses intérêts propres, l'invocation de la liberté permettant parfois de conférer quelque légitimité à ces conflits. À la dénonciation des exactions que Voltaire attribue un peu facilement à l'empirement populaire s'ajoute un mépris de plus en plus coutumier pour des querelles théologiques qui seraient risibles si elles n'avaient servi de prétexte au développement de véritables « guerres de cannibales<sup>63</sup> ». L'évocation comique des polémiques « *in, cum, sub*<sup>64</sup> », dont Voltaire réduit les enjeux théologiques à de pures querelles de termes, côtoie donc le constat désolé des ravages des guerres, mais aussi la distance prudente prise avec les possibles issues des revendications égalitaires.

En dépit des traits satiriques, voire polémiques, qui émaillent le récit, le traitement réservé par Voltaire à ces aspects religieux souligne la complexité

59 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, OCV, t. 26c (2015), p. 39, et voir n. 59. Même type de remarque dans les *Annales de l'Empire* à propos du ralliement de l'empereur aux princes protestants face au danger franco-suédois : « Peu de traités font mieux voir combien la religion sert de prétexte aux politiques, comme on s'en joue, et comme on la sacrifie dans le besoin » (t. II, année 1635, p. 304).

60 *Essai sur les mœurs*, chap. 178, OCV, t. 26c (2015), p. 47. Voltaire commente la nouvelle forme politique issue de ces conflits : « L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi, des électeurs, des princes, et des villes impériales ».

61 *Essai sur les mœurs*, chap. 96, OCV, t. 24 (2011), p. 485.

62 *Annales de l'Empire*, t. II, année 1547, p. 203 ; *Essai sur les mœurs*, chap. 126, OCV, t. 25 (2012), p. 387 : « je dois parler des révolutions de la religion, parce qu'elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le temps de Charles Quint. »

63 *Essai sur les mœurs*, chap. 128, OCV, t. 25 (2012), p. 419.

64 Voir *ibid.*, p. 422-423, à propos de l'Eucharistie ; et *Annales de l'Empire*, t. II, année 1527, p. 163, où Voltaire conclut ainsi l'évocation de ces disputes théologiques : « tous s'accord[ent] à croire que le pain existe. »

des rapports des forces et des motifs qui sous-tendent les actions des uns et des autres. L'idée de liberté – c'est-à-dire aussi celle de l'établissement d'un pouvoir personnel, dont la portée est profondément ambivalente – est omniprésente, mais elle est surtout l'un des principes fondamentaux conduisant à l'établissement d'un équilibre, évidemment toujours précaire, tant au sein de l'« Allemagne » en cours de constitution, qu'au sein de l'Europe qui voit se morceler l'ancien Empire.